

AUTRES INFORMATIONS UTILES POUR LES UTILISATEURS

Priorité des services

En période de fort achalandage, prenez note que les demandes de déplacements en lien avec les services médicaux sont prioritaires pour la CTASI, ainsi que les déplacements pour le travail et les études. Suivront ensuite les déplacements pour motif de loisirs.

Délai d'attente à la porte

Lorsqu'il se présentera à l'adresse indiquée, le chauffeur attendra un délai maximum de deux (2) minutes. Il est important pour les utilisateurs d'être prêts au moins 5 minutes avant l'heure qui lui a été remis lors sa réservation, afin de ne pas retarder le chauffeur et les autres usagers du service.

Retour sur appel

Dans les cas de rendez-vous médicaux pour lesquels il n'est pas possible de prévoir l'heure de retour, vous devez téléphoner à la CTASI afin de nous aviser que vous êtes prêt pour le retour.

Annulation

Toute annulation de réservation doit être faite auprès de la CTASI, faute de quoi, les frais de transport devront être payés par l'utilisateur lors de sa prochaine sortie.

POUR NOUS JOINDRE...

Corporation de transport adapté
de Sept-Îles (CTASI)

652, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R5

Tél. 418 962-7111

Courriel : taxibus@globetrotter.net

Messenger (après 17 h) : 418 350-5428

(Uniquement pour retours sur
appel ou annulations)



Transports
Québec 

 VILLE DE
SEPT-ÎLES

TRANSPORT ADAPTÉ

CTASI

CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ DE SEPT-ÎLES



TRAVAIL

ÉTUDES

RENDEZ-VOUS MÉDICAUX

LOISIRS

Laissez-nous
vous conduire!



Le transport adapté est un service « de porte à porte », offert à partir de votre lieu d'embarquement jusqu'à l'endroit de votre destination.

En offrant un grand degré de mobilité à sa clientèle, la **Corporation de transport adapté de Sept-Îles (CTASI)** contribue à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes vivant avec un handicap ou en perte d'autonomie.



À QUI S'ADRESSE LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ?

- Aux personnes vivant avec un handicap persistant qui limite leur mobilité;
- Aux personnes à mobilité réduite, que ce soit de façon permanente ou temporaire (suite à un accident ou à une opération, par exemple);
- Aux personnes en perte d'autonomie.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU SERVICE?

Pour pouvoir bénéficier du transport adapté, vous devez d'abord faire une demande pour confirmer que vous êtes admissible au service.

Pour ce faire, communiquez avec la Corporation de transport adapté.



418 962-7111

Selon votre condition et vos besoins, votre admission au service de transport adapté pourra être : générale (permanente), temporaire (de 6 à 18 mois) ou encore saisonnière (ex. hiver).

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Réservation

(demande de transport)

Les réservations doivent être faites **au moins 24 heures à l'avance**, en appelant à la CTASI sur les heures de bureau, soit : **du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 17 h.**

Horaire du service de transport

Lundi au vendredi : 7 h 30 à 22 h 30

Samedi : 9 h à 23 h

Dimanche : 9 h à 22 h



Coût du transport

L'usager doit défrayer à chaque passage le coût du transport.

Les tarifs, sujets à changement, sont abordables.

Territoire desservi

Le service de transport adapté couvre une grande partie du territoire de la ville de Sept-Îles, soit les secteurs : Centre-ville, les Plages, place de l'Anse, Ferland.



À noter qu'il est possible d'offrir le service dans les secteurs **Moisie, Clarke** et **Gallix**, mais uniquement sur demande et en dehors des heures achalandées.